



Jean-Louis MILLET
Maire de Saint-Claude

Saint-Claude, le 09 juillet 2024

Service Enfance Petite Enfance
enfance.jeunesse@mairie-saint-claude.fr
Tel : 03 84 41 42 54

Madame, Monsieur,

Les documents nécessaires aux inscriptions pour la rentrée scolaire 2024-2025 sont disponibles sur le site de la Ville de Saint-Claude, « Onglet éducation, accueils de Loisirs » ou en Mairie au Service Enfance Petite Enfance à partir du 15 juillet 2024 :

- Restauration scolaire – Accueil périscolaire :
 - planning des périodes de réservations
 - règlement intérieur + tarifs
 - fiche de renseignements
 - fiche de liaison sanitaire (**liste des vaccins obligatoire**)

Au moment de la première réservation (19-20-21 et 23 août) sur rendez-vous :

Au guichet, vous devrez impérativement nous rapporter la fiche de renseignements, la fiche de liaison sanitaire, remplies et signées par vos soins ainsi que l'attestation d'assurance scolaire 2024-2025.

Sur le Kiosque famille, nous envoyer ces documents par mail (les photos ne sont pas acceptées), votre dossier sera débloqué et vous pourrez effectuer vos réservations en ligne dès le lundi 5 août.

Pour une toute 1^{ère} inscription, apporter également l'avis d'imposition du foyer 2023 sur revenus 2022 ainsi que l'attestation de paiement des allocations familiales.

L'accueil élémentaire du soir est dorénavant payant pour le mois de Septembre au tarif ponctuel, cela induisait une inégalité de traitement entre les usagers des accueils maternels et ceux de l'élémentaire. De ce fait, vous pourrez faire les inscriptions soit sur votre kiosque famille ou sur rendez-vous au guichet aux dates citées ci-dessus.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Le Maire,
Par Délégation,
Herminia ELINEAU
1^{ère} Adjointe Déléguée
Aux Affaires Scolaires et Périscolaires